

Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien en entretien de micro-ordinateurs	8520	Direction Systèmes d'information et Bureautique

Section 2 – Sommaire de la fonction

Fournir l'expertise technique (matériels et/ou logiciels) nécessaire à la réalisation du mandat de bureautique. Offrir aux usagers des micro-ordinateurs des services d'entretien, de réparation, d'information, de formation, de conseils et de soutien techniques pour l'utilisation des micro-ordinateurs en mode local, en réseau et en lien avec l'ordinateur ou les ordinateurs de la SIQ.

Section 3 – Description des tâches

1. Donne le support technique et les conseils en bureautique aux utilisateurs informaticiens (matériels et/ou logiciels).
2. Diagnostique et solutionne les problèmes reliés aux équipements micro-informatiques de la SIQ.
3. Installe et met à jour les micro-programmes, les interfaces et périphériques des micro-ordinateurs de la SIQ.
4. Supporte les travaux relatifs aux systèmes d'exploitation des micro-ordinateurs, des logiciels et équipements des réseaux locaux, des cartes d'interface et des logiciels d'émulation d'IBM.
5. Collabore à la vérification et à l'évaluation des demandes d'équipements et de logiciels en bureautique en fonction des normes de la SIQ.
6. Effectue les travaux de recherche, d'évaluation, de tests et de rédaction des rapports d'évaluation des équipements et des logiciels en bureautique pour répondre aux besoins de la SIQ.
7. Informe, à l'occasion, les utilisateurs et leur donne le support technique répondant à leurs besoins (dépannage).
8. Fait le suivi, la mise à jour et la mise en surplus de l'inventaire informatique et bureautique de toute la Société.
9. Manipule les équipements micro-informatiques (matériels et/ou logiciels), c'est-à-dire emballe, déballe, transporte ou réaménage des équipements.
10. Place les appels de service et en fait le suivi concernant tous les équipements en réparation.
11. Participe à la configuration des systèmes d'exploitation supportés à la Société.

Section 1 – Identification de la fonction (suite)

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien en entretien de micro-ordinateurs	8520	Direction Systèmes d'information et Bureautique

Section 3 – Description des tâches (suite)

Cette description reflète les éléments généraux et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

ÉVALUATION

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	4	6	3	4	4	5	4	1	2	4	5	4	2		
	180	120	30	30	64	83	80	13	24	32	18	112	16	802	11

APPROBATION

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
<i>Stéphanie Lussier</i>	<i>[Signature]</i>	21-04-2005